

**2008/881 - Programmation complémentaire au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Lyon : annulation de subventions 2007 et attribution d'une nouvelle subvention de 10 000 € à l'OPAC du Rhône - Attribution de subventions de 2 000 € au Centre Social de la Sauvegarde et de 10 000 € à la Mission Locale de Lyon** (Direction du Développement Territorial) (BMO du 10/11/2008, p. 2035)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

(Adopté.)